



La commune met à jour son Plan communal de Sauvegarde

Participez en tant qu'habitant à la solidarité et à l'entraide en cas d'événement

Vous trouverez l'intégralité de l'article sur le site www.mairie-laterrasse.fr (rubrique cadre de vie/plan communal de sauvegarde)

La commune est exposée à plusieurs risques majeurs sur lesquels le maire a obligation de tenir informé ses administrés.

L'article R. 125-11 du Code de l'environnement précise que l'information donnée sur les risques majeurs est consignée dans un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) qui est consultable en mairie par le public.

Qu'est-ce qu'un Plan Communal de Sauvegarde ?

Le PCS permet à la commune d'optimiser sa capacité de réaction face à un événement de sécurité civile. Il organise la réponse de proximité en prenant en compte l'information, l'alerte et le soutien aux populations ainsi que la mise en œuvre des premières mesures d'urgence et l'appui aux services de secours jusqu'au retour à la normale.

Le but du PCS est de permettre au Maire de s'appuyer sur un collectif (élus, agents de la ville, services de secours, habitants volontaires...) qui va l'aider, à travers une cellule de crise à mettre en œuvre des actions coordonnées pour éviter l'improvisation.

La commune a sollicité l'aide de l'Institut des Risques Majeurs de Grenoble (IRMa) pour l'accompagner dans la mise en place d'entraînements et d'exercices pour tester le dispositif.



Qu'est-ce que l'IRMa ?

François Giannoccaro
Directeur de l'IRMa

« Notre association a pour mission de développer de l'information et de la formation du grand public et des élus locaux dans les domaines de la prévention des risques majeurs d'origine naturelle ou technologique. Plus pratiquement, l'IRMa préparera et animera des formations, des entraînements et des exercices de sécurité civile pour tester l'organisation de crise prévue dans le PCS de LA TERRASSE au regard des encourus sur son territoire. Plus d'information sur les risques et cet institut : www.irma-grenoble.com »

Qu'est-ce qu'un DICRIM ?

Le DICRIM a pour objectif d'informer les habitants de la commune sur les risques naturels, technologiques et sanitaires, les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre, les moyens de mise en vigilance et d'alerte en cas de risque et les consignes individuelles de sécurité à respecter en cas d'évènement. Les différents retours d'expérience sur des crises vécues partout en France démontrent que la sensibilisation des habitants aux consignes de sécurité à respecter face aux risques majeurs est une condition essentielle.



NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Christine Thomas,
Conseillère Déléguée à la Sécurité.

« Le PCS, à l'époque où il a été élaboré, nous a permis de recenser l'ensemble des entreprises, des agriculteurs, des professions libérales, des commerces et des structures d'accueil afin de pouvoir disposer de moyens supplémentaires (alimentation, générateur électrique, ...) en cas d'évènement majeur. Il nous faut aujourd'hui les mettre à jour. **Il est essentiel également que l'ensemble des Terrassons participe à la solidarité et à l'entraide en cas de crise. Nous comptons sur vous pour répondre à ce questionnaire afin de nous informer de vos difficultés ou de votre volonté de participer en nous informant de vos possibilités et de vos compétences.** »

Ces informations sont confidentielles et exclusivement destinées à la commune en cas de gestion de crise. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant conformément à la Réglementation Générale sur la Protection des Données (RGPD).

PLAN COMMUNALE DE SAUVEGARDE DE LA TERRASSE

A RETOURNER EN MAIRIE OU A REMPLIR EN LIGNE SUR LE SITE www.mairie-laterrasse.fr
(rubrique cadre de vie/plan communal de sauvegarde) ou en flashant le QR Code ci-dessous :



IDENTIFICATION*

Nom :
Prénom :
Nombre de personnes dans le foyer :
Adresse : N° : Etage :
Mail :
En cas d'événement majeur, je souhaite être informé par téléphone dans l'ordre suivant :
Téléphone 1 : Téléphone 2 :
Accepte d'être inscrit dans le fichier dédié à l'information et l'alerte : OUI NON

DIFFICULTÉ DES PERSONNES VIVANT SOUS VOTRE TOIT*

Nom et prénom de la ou des personnes
.....
Nature de la ou des difficultés
.....
Moyens à mettre en œuvre pour son (leurs) déplacement(s) :
Observations :
.....

POSSIBILITES D'HEBERGEMENT*

Oui, je peux héberger temporairement des personnes à mon domicile en cas d'évènement majeur sur la commune : Nombres de couchages simples : Nombres de couchages doubles :
Observations :

SOLIDARITE ET ENTRAIDE

Accepte d'être sollicité en cas d'opération de gestion de crise : OUI NON

COMPÉTENCES PARTICULIERES*

(Secourisme, parle plusieurs langues (lesquelles) autre...) :
.....

POSSIBILITÉS DE MISE A DISPOSITION DE MATÉRIELS

.....
.....

SIGNATURE

.....